



Commune de Mijoux

Rue Dame Pernette

01410 Mijoux

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 génèrent la réforme de la publicité des actes. Ainsi, depuis le 01 juillet 2022, le compte rendu des séances du Conseil Municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste de délibérations publiée dans les huit jours suivant le conseil et examinées en séance. Le procès-verbal subsiste mais ne sera publié (par affichage et dépôt sur le site internet de la commune) qu'après approbation lors de la réunion du Conseil Municipal suivant. Ainsi, le procès-verbal de la séance du 11.07.2024 ne sera publié qu'après la réunion du prochain CM

LISTE DES DELIBERATIONS DU CM du 11.07.2024 – VISA&CONTROLE DE LEGALITE

Présents : M. VIALLET. MC.COUTURIER. P. ECAILLE. S. JUHEN. D. JULLIARD. G. LEGAY. E. LEE. M. VUILLERMOZ

Absents excusés : C. GROSGURIN. JF. JOLY

Secrétaire de séance : MC. COUTURIER

Ouverture de la séance à 19h à la salle des Fêtes de MIJOUX

NUMERO	OBJET	DECISION
2024.052	Tarif de location du studio de la Bussode au Syndicat Mixte des Monts Jura pour l'hébergement d'un saisonnier pour l'été 2024	approuvée
2024.053	Approbation de l'avant-projet définitif (APD) pour la restauration de l'immeuble des Bains douches et de l'estimation financière	approuvée
2024.054	Demande de subvention à l'Etat (DETR) pour les travaux de rénovation de l'immeuble des Bains douches	approuvée
2024.055	Autorisation de lancer une souscription abritée par la FONDATION PATRIMOINE pour les travaux de restauration des Bains douches	approuvée

2024.056	Modification des statuts du syndicat intercommunal d'énergie et de communication de l'Ain (SIEA)	approuvée
2024.057	Validation du schéma directeur de recharge des véhicules électriques (SDRIVE) du SIEA	approuvée

Mijoux, le 16.07.2024

Martine VIALLET, maire